

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 23 (1966)
Heft: 5

Artikel: Il se passe tout de même quelque chose
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il se passe tout de même quelque chose

Depuis le fameux retour sans médaille d'Innsbruck, beaucoup de discours, de déclarations ont été prononcés, qui fort heureusement trouvent petit à petit confirmation dans le domaine des réalisations.

Certains événements dépassent les limites ordinaires: ils posent la base ou le point de départ d'une évolution, ou en marquent un tournant décisif.

Nous considérons comme un devoir de présenter à nos lecteurs deux de ces événements, qui de façon absolument incompréhensible, ont à peine été signalés par la presse romande:

— Les sections de sportifs dans les Ecoles de recrues.
— La création du Comité national pour le sport d'élite.
Le colonel EMG P. Baumgartner, commandant des Ecoles de recrues d'infanterie de montagne de Coire et d'Andermatt a tenté un essai sortant vraiment des chemins battus. Maître de gymnastique, diplômé de l'Université de Bâle, ayant pratiqué 5 ans à l'EFGS (1941 à 1946), devenu officier instructeur, le colonel Baumgartner a eu l'occasion de visiter des écoles étrangères de sport militaire, en Suède, Italie, USA. Instructeur d'athlétisme, de ski, de football, organisateur de championnats suisses de ski, entraîneur de skieurs d'élite (ski-club Wangs-Pizol), le colonel Baumgartner est vraiment l'homme qui peut parler en connaissance de cause.

De son propre chef, il a tenté l'an dernier une expérience qu'il renouvelle actuellement dans l'ER qu'il commande.

Nous sommes persuadés que son article intéressera vivement tous les dirigeants d'associations, de clubs, ainsi que les jeunes sportifs au seuil de leur vie militaire, comme d'ailleurs tous ceux qui suivent les courants touchant l'éducation physique générale.

* * *

Au début d'avril, une conférence de presse, à Berne, suscita un écho retentissant dans tous les grands journaux quotidiens ou sportifs de Suisse alémanique. Elle était dirigée par le Dr Kaspar Wolf, de l'EFGS, président de la Commission technique de ce nouveau comité pour le sport d'élite.

Le résumé que nous publions quelques pages plus loin montre la précision et la clarté schématique de la conception de la CT qui est d'une « Gründlichkeit » tout alémanique et rigoureuse.

Il ne fait pas de doute que les qualités de réalisateur volontaire du principal auteur ne laisseront pas cette conception à l'état de lettre morte, et qu'elle conduiront le sport d'élite suisse dans une période de pleine vitalité efficiente.

A. M.

Un net progrès:

Les sections de sportifs à l'école de recrues

Conception et but, organisation, premières expériences

Colonel P. Baumgartner, cdt des ER inf. mont. de Coire et Andermatt

I. Evolution

Peu de temps après qu'on m'eut attribué le commandement d'une école de recrues, je me suis mis à analyser les problèmes relatifs aux sportifs d'élite accomplissant leur service militaire. Les compétitions auxquelles j'ai moi-même participé et l'activité que j'ai exercée en qualité d'organisateur, mais aussi de directeur technique en diverses branches sportives m'avaient offert l'occasion d'étudier de près cette question. De même, j'avais recueilli d'utiles indications par la presse, ainsi qu'au cours de discussions dans les fédérations et grâce à d'étroits contacts avec les différents sportifs d'élite de ma région.

« Cadres » perdus

C'est ainsi que j'ai régulièrement constaté que, parce qu'ils redoutent une baisse de forme considérable, la perspective de remplir leur devoir militaire ne sourit guère aux sportifs d'élite parvenus au seuil de l'école de recrues.

D'autres sont d'avis qu'en service militaire un sportif d'élite est « taxé d'entrée », et qu'il va de toute manière devoir se confiner au rôle de « brebis galeuse ». Certes, on comprend que ces jeunes gens risquent que l'on attende d'eux peut-être davantage que de leurs camarades. Ils ont même été parfois sensibilisés par leurs succès sportifs, sensibilité qui peut avoir de funestes répercussions en service militaire. Mais bien plus que ces considérations, ce sont les avis de fonctionnaires de fédérations qualifiés qui m'ont guidé.

Partout, j'ai pu constater qu'il y a pénurie de jeunes moniteurs parce que la période relativement longue du

service militaire fait disparaître des « cadres » des fédérations des jeunes gens doués, qui, après l'école de recrues, deviennent caporaux, puis aspirants-officiers, pour enfin obtenir le grade de lieutenant. Ensuite, le manque de temps ne leur permet plus de retrouver la voie de leur discipline sportive.

Il est d'ailleurs probable que ce sont les fédérations qui ressentent avec le plus d'acuité les effets de cette pénurie.

Il n'était pas question pour moi de songer à permettre au sportif d'élite de développer ses capacités physiques ou d'améliorer sa technique au cours de l'école de recrues.

Je me proposai bien davantage de maintenir les capacités acquises afin de garder, tout particulièrement durant la période de service militaire, le contact avec la branche sportive choisie.

Les exigences de cette période et l'abondance du travail alors requis ne permettent guère, en effet, d'améliorer les performances réalisées.

II. Application

Au cours d'une première expérience, je réunis à l'école deux fois par semaine, en vue d'un « entraînement spécial », les jeunes gens qualifiés provenant des compagnies les plus diverses. Je supervisai moi-même cet entraînement, dirigé par un chef de section (maître de gymnastique au civil).

Bien que nous ayons appliqué cet entraînement durant toute la durée d'une école de recrues, l'organisation a suscité tant d'inconvénients que je n'ai pu me résoudre à renouveler l'expérience. En effet, les recrues prove-